



Rechercher   
 depuis

<b>Rubriques</b>
La une
Editorial
Apostrophe
Politique nationale
Economie nationale
Société
Echos de la capitale kinshasa
Echos des provinces
Actualites africaines
Actualites ceecac
Politique internationale
Kiosque
Forum & analyse
Sports et spectacles
Culture science et médias
Cinq questions
Supplement
Contactez- nous
Courriers des lecteurs
Economie internationale
Avis aux lecteurs

Droits de reproduction et de diffusion réservés © Le Potentiel 2005  
 Usage strictement personnel.  
 L'utilisateur du site reconnaît avoir pris connaissance de la licence de droits d'usage, en acceptant et en respectant les dispositions.

**POLITIQUE NATIONALE**

**Filip Reyntjens : « La Communauté internationale a pris le risque d'encadrer fortement ce processus...elle court le risque que tout échec lui sera reproché... »**

Par Le Potentiel

*Dr. Filip Reyntjens est professeur de l' Institut de Développement et d'Administration de l' Université d'Anvers, en Belgique. Il est un fin connaisseur des questions congolaises. Dernièrement, il a participé à un débat en Anvers sur l'évolution politique et sociale au Congo. Compte tenu de la pertinence des questions d'actualité, nous dégageons trois des questions qui lui ont été posées et qui ont trait à la Communauté internationale, à l'ingérence étrangère et à la « liste bloquée » en rapport avec le projet de Loi électorale. Quitte à revenir dans notre prochaine édition sur cette interview dans toute son intégralité.*

*Bien des Congolais sont irrités des ingérences passablement impératives de la communauté internationale dans ces élections. Encore la semaine passée, Roger Meece, l'ambassadeur US à Kinshasa, a déclaré que, pour lui, l'Udps ne peut plus participer aux élections. N'y a-t-il pas là un danger, d'inciter les Congolais à des sentiments xénophobes et racistes? .*

En un sens, je comprends l'irritation de beaucoup de Congolais, d'autre part, je constate des réactions très différentes devant une même ingérence. Quand elle vous est favorable, vous l'acceptez. Quand elle ne vous est pas favorable, vous dites: c'est une ingérence dans les affaires intérieures du Congo. Je ne crois pas à une réaction généralisée de xénophobie. Il est un fait que la communauté internationale a pris le risque d'encadrer fortement ce processus. Elle a fait ce qu'elle devait faire, mais en prenant aussi activement la direction des opérations, elle court le risque que tout échec lui sera reproché.

*Que peut faire la Belgique via le Ciat ou par d'autres voies pour contribuer à la réussite du processus électoral? .*

Pour le moment la Belgique fait ce qu'elle peut: en collaboration avec l'Afrique du Sud et la Monuc, la Belgique contribue aux initiatives qui visent à la création d'une armée unifiée. L'ambassadeur belge à Kinshasa, Johan Swinnen, invite de plus des politiciens congolais, des gens de la société civile et des hommes d'affaires afin qu'ils se parlent et pour les encourager à mener à bien le processus de transition. En outre, le Commissaire européen au Développement et à l'Aide humanitaire, Louis Michel, se préoccupe de maintenir le Congo à l'agenda. L'Ue est, de fort loin, le premier bailleur de fonds du Congo. C'est en grande partie grâce à Louis Michel. Il est clair qu'il continue à jouer au niveau européen le même rôle qu'il a eu à jouer en tant que Ministre belge des Affaires Extérieures. La Belgique tente aussi d'apporter des éléments de réponse à ce qui est le problème central du Congo: le manque d'un Etat fonctionnel. On aide ainsi la réforme de la fonction publique et la restauration de l'administration fiscale. Ce sont là des conditions de base pour l'existence d'un Etat, que l'on travaille dans un contexte démocratique ou totalitaire. Il faut un Etat minimal qui existe et il n'y en a pas pour l'instant. C'est ça, le grand défi du Congo.

*On craint des violences ethniques après les élections. Dans quelle mesure ce risque est-il réel et la Constitution prévoit-elle des garanties pour les minorités? .*

Nous attendons toujours de voir ce que sera la loi électorale. On examine toujours divers systèmes concurrents. Il y a des partisans du scrutin majoritaire, de la proportionnelle et d'un système à « listes bloquées », où les électeurs ne peuvent voter qu'en cas de tête et ne peuvent rien changer à l'ordre de présentation des candidats. Il ne voit pas encore clairement quel système l'emportera, mais ce sera probablement un système proportionnel à listes bloquées. Dans le contexte de la protection des minorités, cela a l'avantage d'éviter que les élections ne tournent au référendum ethnique. Avec des listes bloquées, on pourrait éviter que survienne dans certaines régions - surtout dans l'Est: les deux Kivu, l'Ituri - ce qui a causé de nombreux problèmes au Burundi en 1993: un recensement ethnique. Du moins si, en composant la liste, on a suffisamment tenu compte des équilibres nécessaires, non seulement dans la représentation des groupes ethniques, mais aussi des hommes et des femmes. On parle beaucoup moins de la question du genre sur les listes. J'espère surtout si finalement on vote à listes bloquées que les femmes aussi seront suffisamment représentées.

**Les Dépêches**

/Financement de la Banque mondiale pour la réhabilitation du port de Matadi  
 Acp | Lundi 23 Janvier 2006  
 16:24:30  
 La Rdc va participer à la réunion des ministres des Mines en Afrique du Sud  
 Acp | Lundi 23 Janvier 2006  
 16:23:10  
 /Relance des pourparlers sur les revendications des professionnels de Santé  
 Acp | Lundi 23 Janvier 2006  
 16:20:47  
 Un groupe de jeunes s'adonne à l'agriculture pour lutter contre la faim au Bas-Congo  
 Acp | Jeudi 19 Janvier 2006  
 14:05:19  
 Les opérateurs miniers du Katanga appelés à respecter le code minier  
 Acp | Jeudi 19 Janvier 2006  
 14:04:18  
 >>>Autres dépêches